

Le CERTA de Marseille au sein du parcours de soin de l'enfant « DYS »

Dr Chloé DI MEGLIO neuropédiatre
Mme Aurélie LEONIAN neuropsychologue

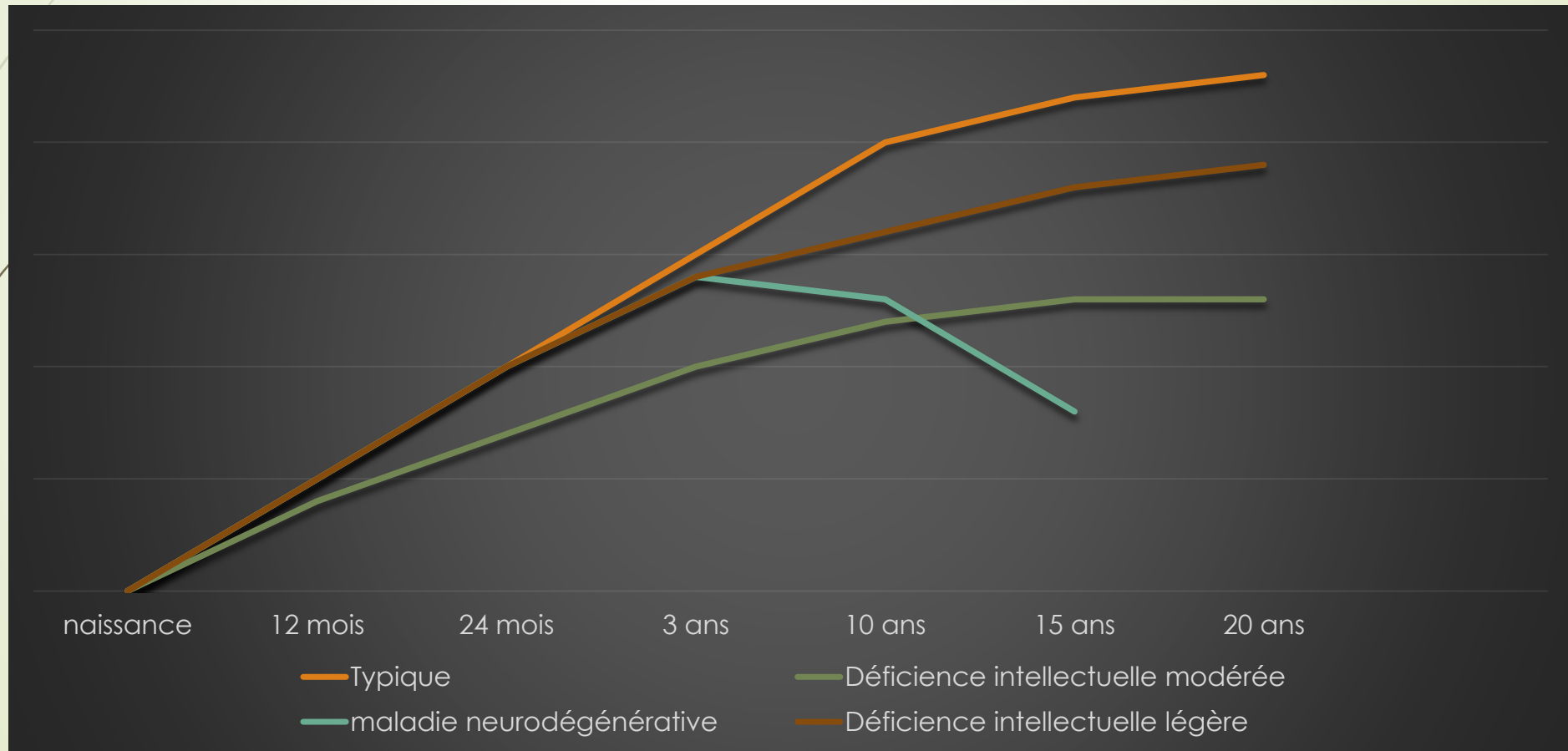
17^{ème} journée nationale des
DYS, 7/10/2023



Troubles du neurodéveloppement

- Les troubles du neurodéveloppement regroupent l'ensemble des affections qui débutent durant la période du développement
 - avant la naissance, de la phase embryonnaire à 20 ans environ

Développement psychomoteur typique/ atypique

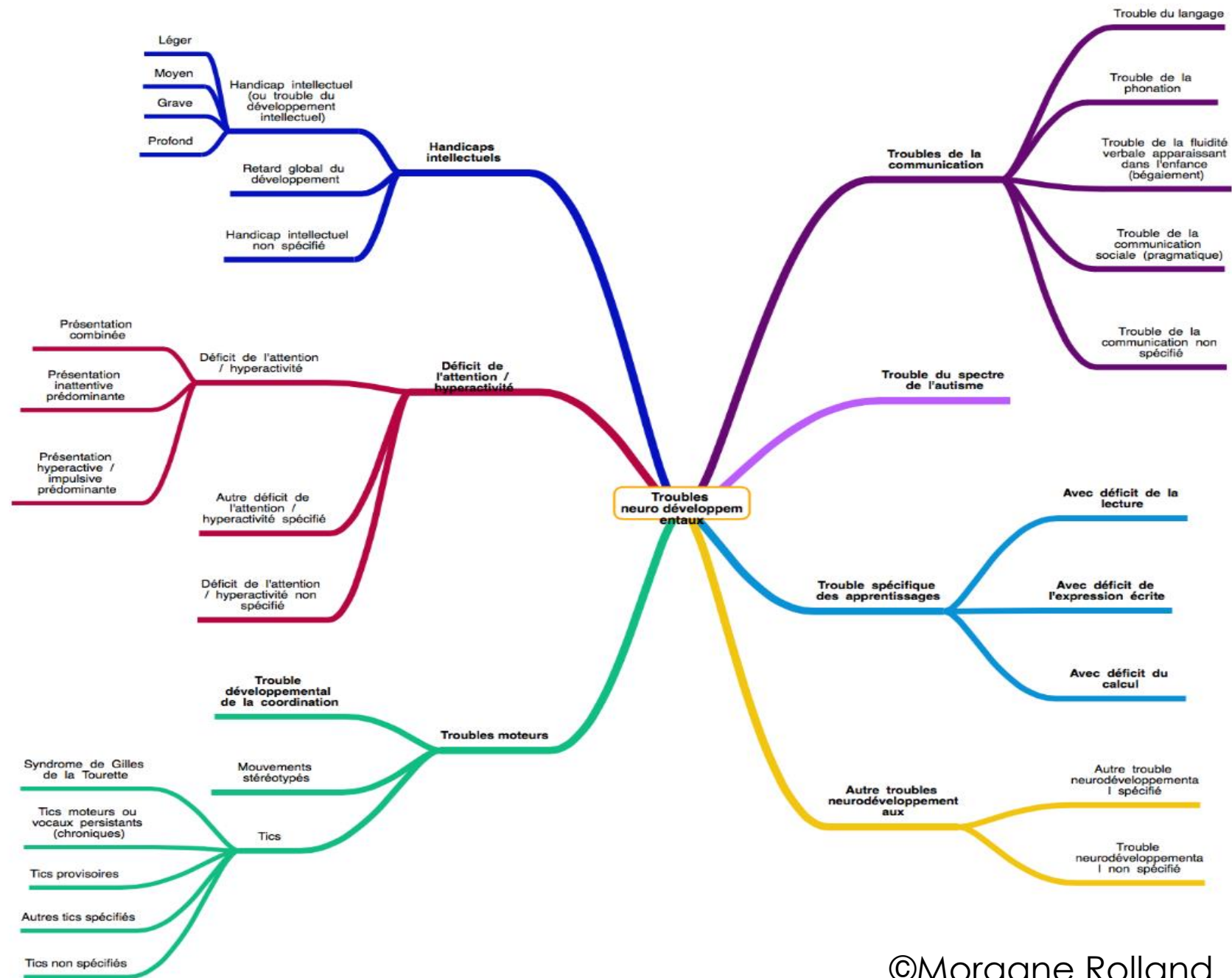


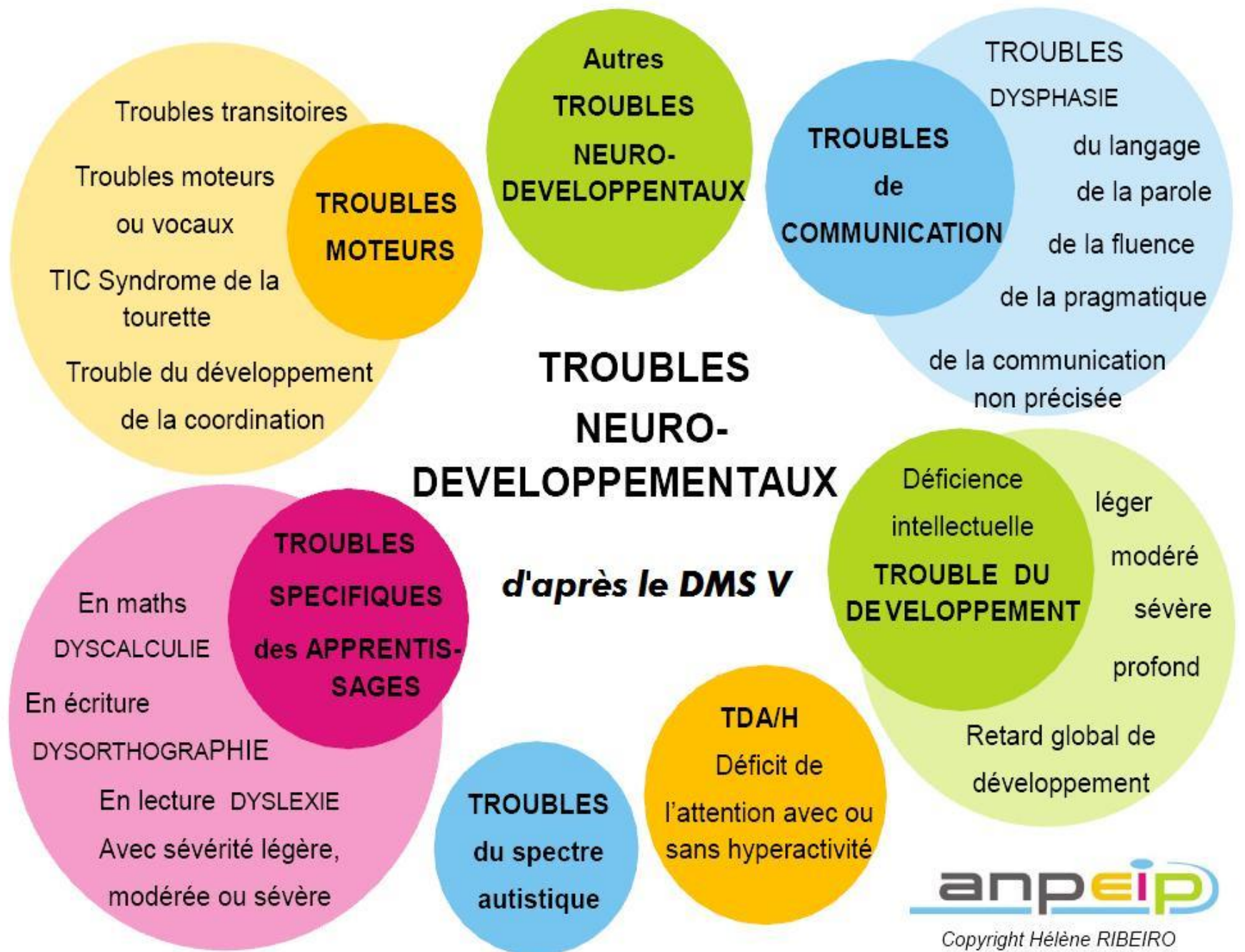


Trouble du neurodéveloppement

- Déficit du développement entraîne une **altération du fonctionnement** personnel, social, scolaire
- Spectre/gamme très large: de limitation très spécifique au polyhandicap
- Possiblement et souvent associés (DI + TSA, TDAH et T Spé apprentissages), notion de comorbidité

Troubles du neurodéveloppement selon DSM V





Les Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

- Font partie des **Troubles Neuro Développementaux** (TND)
- **Trouble spécifique** = non expliqué par une déficience intellectuelle, une pathologie sensorielle, neurologique, traumatique ou psychiatrique, ni par une carence socioculturelle
- Touchant les **apprentissages précoces** (langage, gestes...) et/ou les **apprentissages scolaires** (lecture, calcul...)
- **Durables, persistants**, en dépit d'une prise en charge individualisée et d'une adaptation pédagogique ciblée
- **Impact négatif significatif** sur la réussite scolaire, le fonctionnement professionnel ou les activités de la vie quotidienne

Classification selon le DSM V:

1. **Trouble développemental du langage** (anciennement « dysphasie »)
2. **Trouble spécifique des apprentissages**
 - Avec déficit en lecture (anciennement « dyslexie »):
 - Avec déficit de l'expression écrite (« dysorthographe »)
 - Avec déficit du calcul (« dyscalculie »)
3. **Trouble développemental de la coordination** (TDC)
(« dyspraxies » et incluant certaines formes de « dysgraphies »)
4. **Trouble Déficitaire de l'Attention avec/sans Hyperactivité** (TDA/H)

Parcours de santé



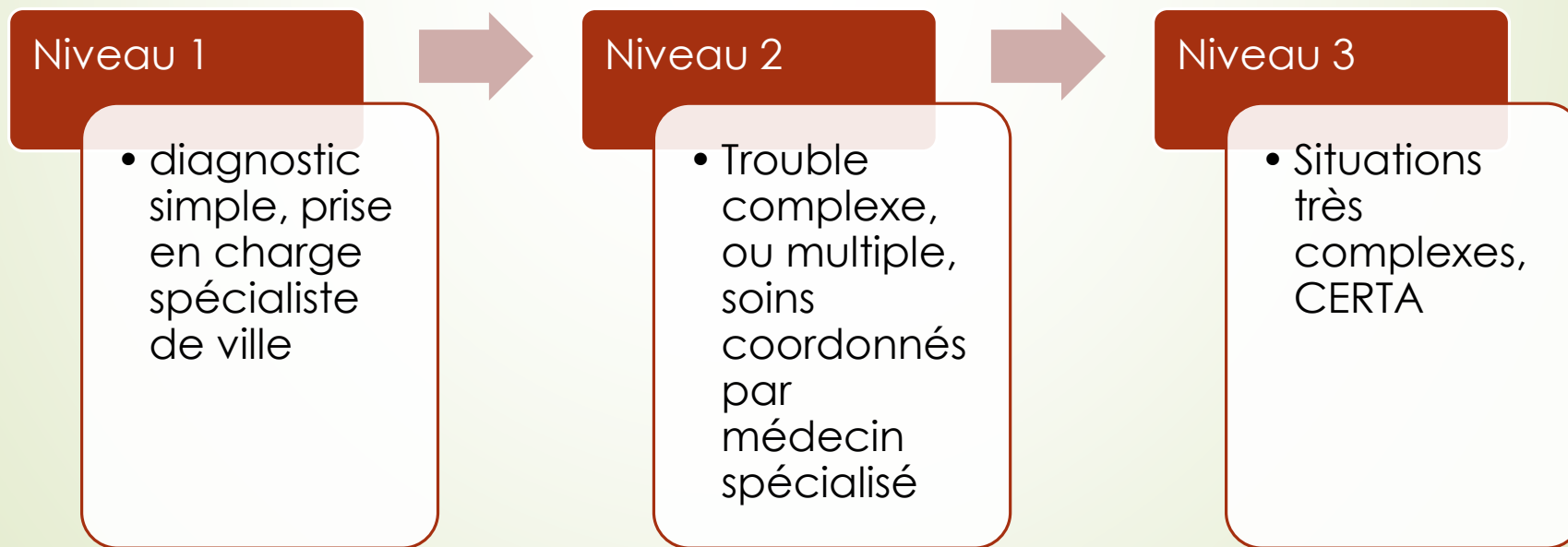
SYNTHÈSE DU GUIDE
PARCOURS DE SANTÉ

**Comment améliorer le parcours de santé
d'un enfant avec troubles spécifiques du
langage et des apprentissages ?**

Un parcours de santé pluridisciplinaire, gradué et coordonné

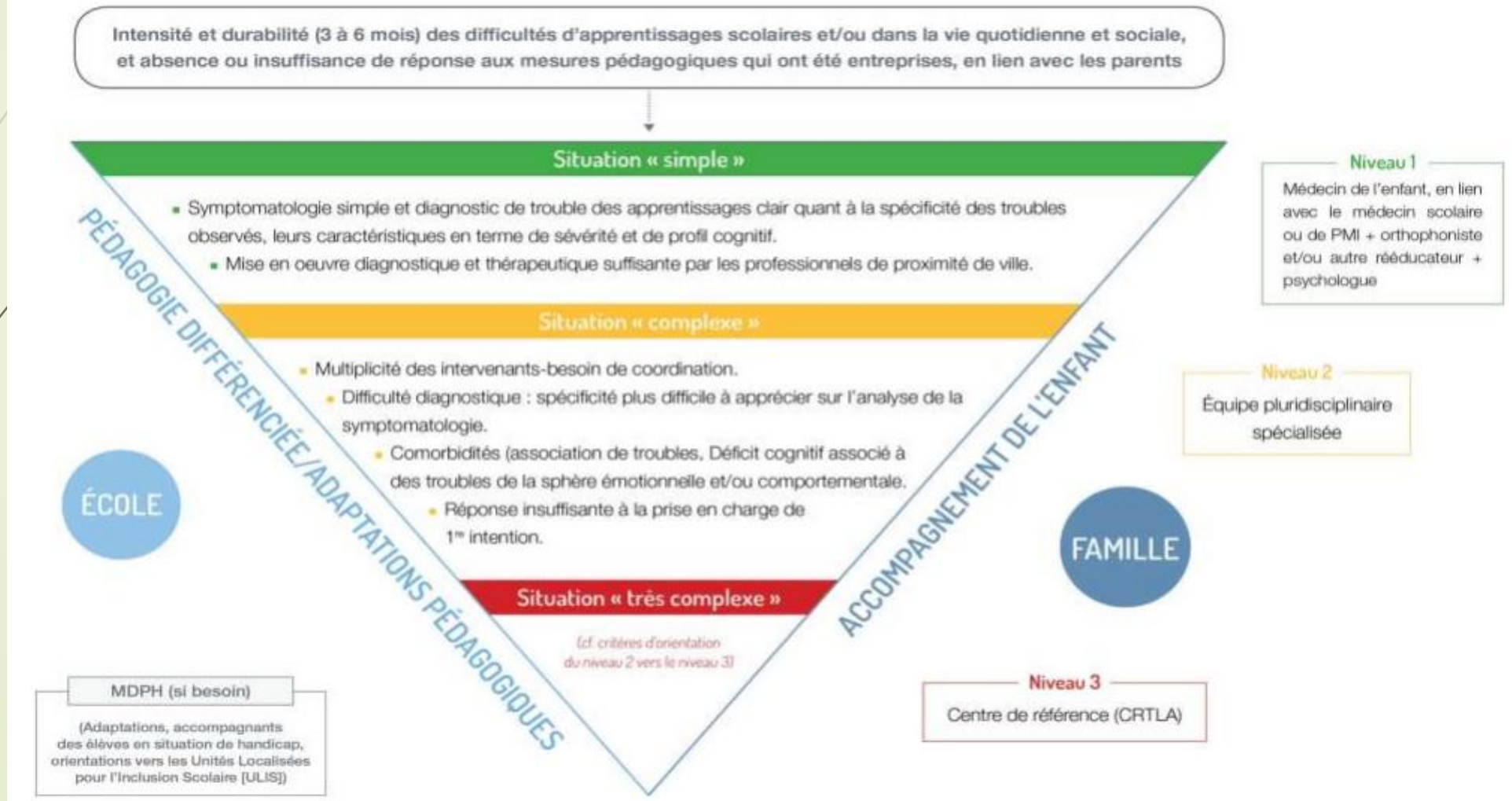
Recommandation HAS, 2017

- Stratégies de repérage et de pédagogie spécialisée en milieu scolaire pour les enfants en difficulté d'apprentissage
- Organisation des soins en trois niveaux de recours



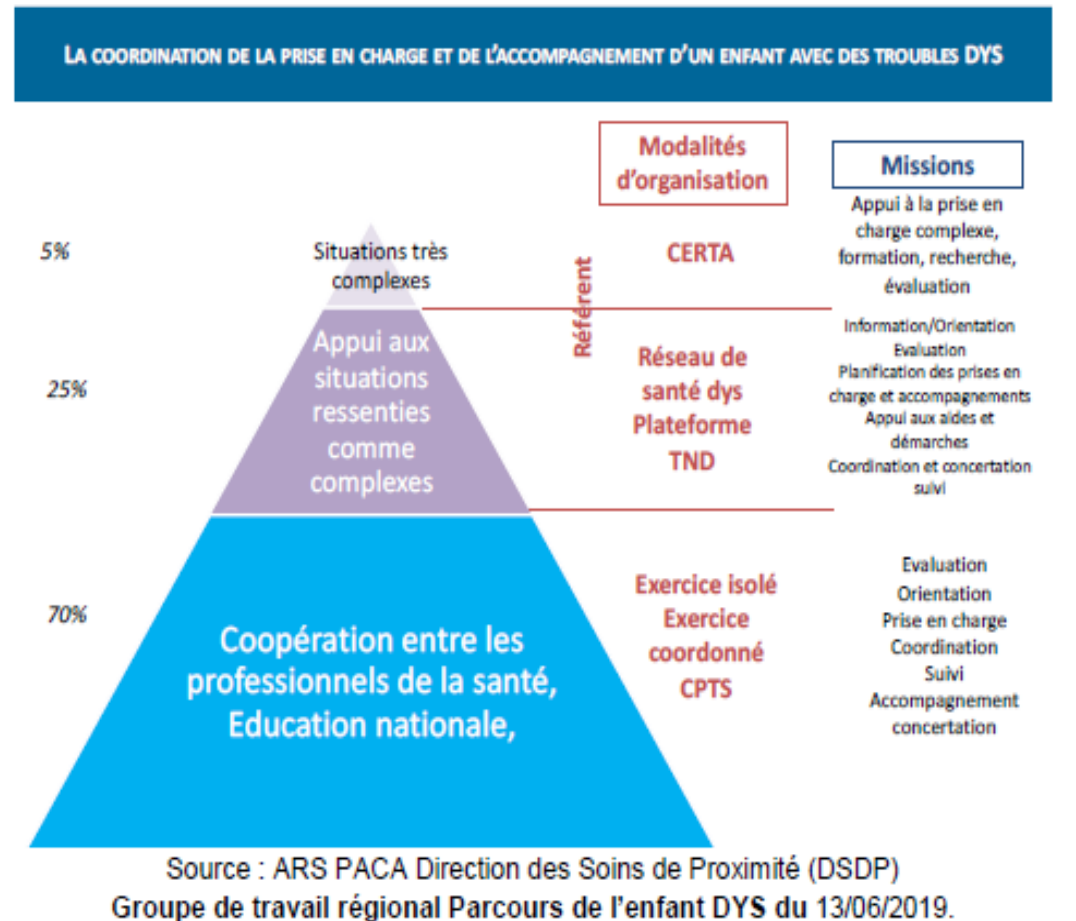
Recommandation HAS, 2017

Figure 1. TSLA : pyramide des profils de situations et des niveaux de recours aux soins correspondants



Recommandation HAS, 2017

- Objectif: prise en charge individualisée souple et continue
- → adaptation du soin au développement de l'enfant (âge de l'enfant lors de la découverte de difficultés ; étapes de la scolarité), et à son environnement (niveau socioéconomique) ;
- → nécessité d'un recours hiérarchisé aux soins en fonction de la sévérité et/ou de la complexité des troubles, et de leur évolution.
- **« Le parcours de santé doit être organisé autour de l'enfant et de ses troubles, et non pas en fonction des structures. »**



Parcours de santé de l'enfant « dys »

- 3 niveaux de troubles → 3 niveaux de soin (Groupe de travail de la Commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant, 2013)

1. **Niveau 1 = Trouble isolé:** diagnostic « simple » avec une prise en charge de proximité possible (professionnel de santé de ville sous la responsabilité du médecin de l'enfant et/ou médecin scolaire ou Protection Maternelle Infantile)
2. **Niveau 2 = Troubles complexes ou intriqués:** nécessite une évaluation pluridisciplinaire coordonnée par un médecin spécialisé dans les TSA responsable de la synthèse médicale et du projet de soins (libéral, centres hospitaliers, associations, réseaux de santé, plateformes TND...)
3. **Niveau 3 = Situations très complexes:** relève de l'expertise des CRTA, lorsque impact défavorable sur la vie scolaire globale et l'adaptation sociale ou incertitude diagnostique



Présentation du CERTA

Hôpitaux
Universitaires
de Marseille | **ap.**
hm



Présentation de la structure

- Service:

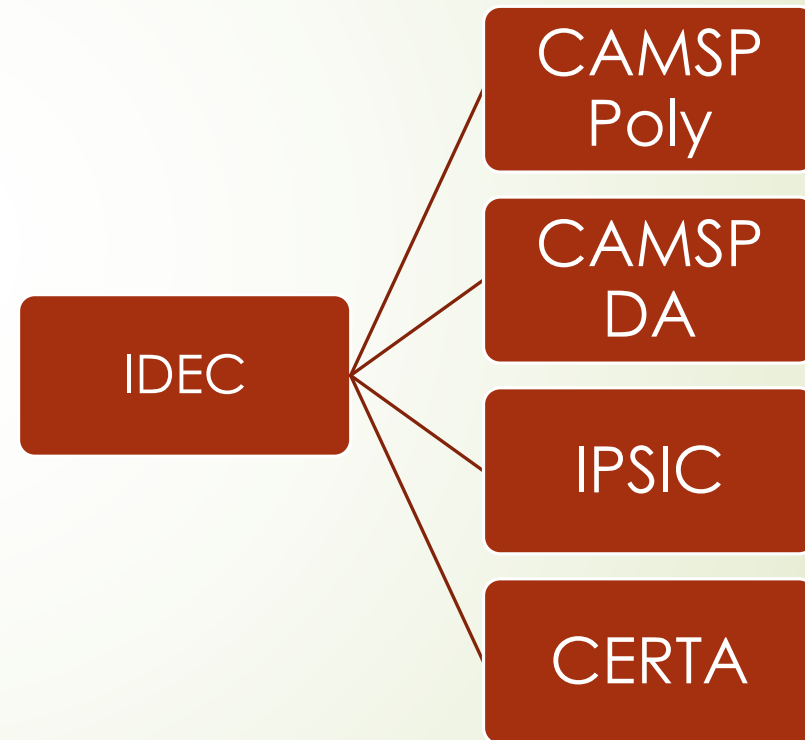
Service de neuropédiatrie du CHU Timone

IDEC: Institut de Développement de l'Enfant et de sa Communication

- Chef de service: Pr Brigitte Chabrol

- Localisation géographique:

Hôpital Salvator (Bd Ste Marguerite 13009 Marseille)



Les Missions

(Circulaire DHOS/O 1 n° 2001-209 du 4 mai 2001)

1. Missions cliniques:

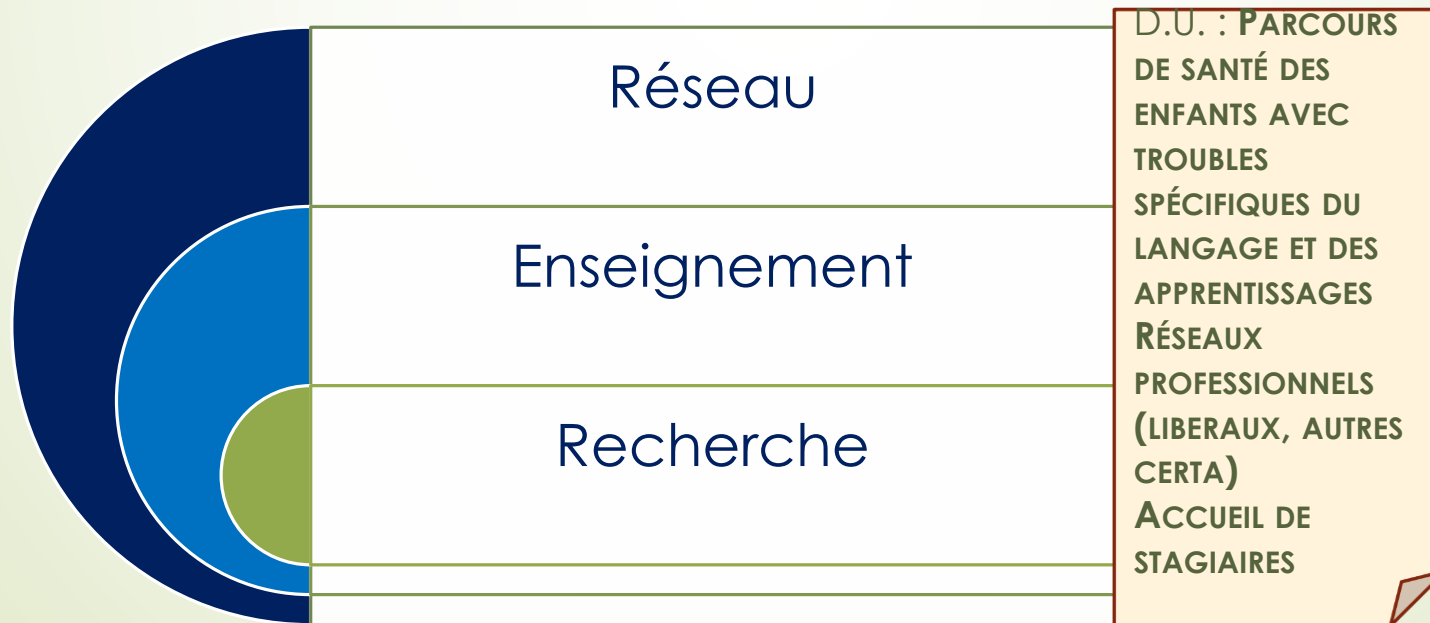
- Bilans pluridisciplinaires spécialisés à visée diagnostique: poser ou préciser le diagnostic, préciser le caractère spécifique du trouble et sa sévérité, évaluer les éventuelles comorbidités...
- Favoriser la coordination des soins: donner des axes de prises en charge thérapeutique et pédagogique au niveau 2, réévaluation si nécessaire pour juger de l'évolution
- Conseils aux professionnels des niveaux 1 et 2 qui le souhaitent

2. Missions de Recherche

- Activités de recherche en relation avec la pratique clinique et/ou la Recherche fondamentale

3. Missions de Formation et de diffusion de connaissances

- Participation à la formation initiale de professionnels médicaux, de la santé et de l'Education Nationale
- Réunions d'informations pour des associations...
- Diffuser l'avancée des recherches entreprises



L'équipe

- Chef de service: Pr Brigitte CHABROL

Administratif:

2 secrétaires: Mme PARON et
Mme BUIS
1 cadre de santé:
Mme PORACCHIA

Education Nationale:

1 enseignante
spécialisée:
Mme GUILLAUD

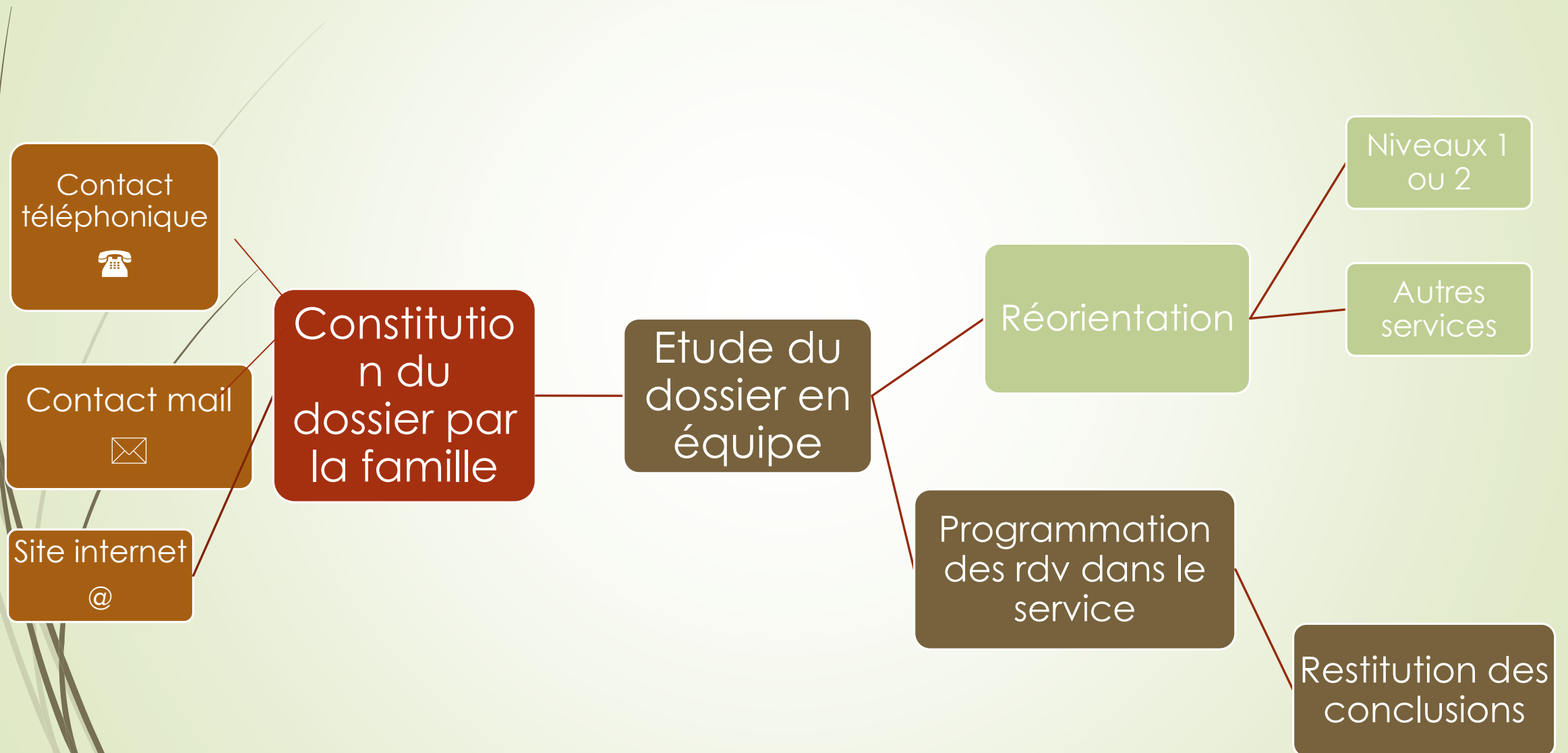
Médecins:

- 2 neuropédiatres:
Dr DI MEGLIO
Dr HUGONENQ
- 1 phoniatre:
Dr PECH

Professionnels paramédicaux et non médicaux:

1 orthophoniste: Mme LAMBRICKX
1 psychomotricienne: Mme BENOIS
1 ergothérapeute: Mme DRAGON
1 psychologue: Mme LEONIAN

Procédure de prise de RDV au CERTA



Le dossier d'admission se compose de plusieurs éléments:

- 1) Courrier des parents
- 2) Fiche de renseignement
- 3) Questionnaire à remplir par le ou les professionnel.s. suivant.s. l'enfant
- 4) Questionnaire à remplir par l'enseignant.e.
- 5) Les bilans déjà réalisés (bilan orthophonique, psychomoteur, ergo, psychométrique, neuropsychy...)

Fiche de renseignements

(à remplir par les parents)

Photo de l'enfant
(sans masque)

Date de la demande :	
Adressé par	Nom :
	Fonction :

Informations concernant l'enfant	
Nom et prénom :	
Date de naissance :	
Classe :	

Motif de la demande (cocher les cases) :			
<input type="checkbox"/> Langage oral	<input type="checkbox"/> Lecture/orthographe	<input type="checkbox"/> Mathématiques	<input type="checkbox"/> Difficultés motrices
<input type="checkbox"/> Difficultés attentionnelles	<input type="checkbox"/> Orientation scolaire	<input type="checkbox"/> Aménagements scolaires	

Informations concernant les parents	
Nom et prénom parent 1 :	
Adresse postale :	
Téléphone et email :	
Nom et prénom parent 2 :	
Adresse postale :	
Téléphone et email :	

Informations médicales	
Nom et adresse du médecin traitant :	
Autres pathologies diagnostiquées :	
Traitement en cours :	

Document à remplir par le/les professionnel(s) qui suivent l'enfant

(1 exemplaire par professionnel. Pour les structures médico-sociales, un seul exemplaire peut être rempli pour l'équipe)

Concernant l'enfant :

Dans le cadre d'une demande de rendez-vous au Centre Référent des Troubles des Apprentissages (CERTA), nous aurions besoin d'informations concernant le suivi de l'enfant. Votre avis est très important pour que nous puissions étudier correctement la demande de rendez-vous et orienter au mieux les évaluations à programmer.

1) Nom et prénom du professionnel/médecin référent de la structure si CAMPS, CMPP, SESSAD..., coordonnées (mail et/ou téléphone) :

2) Profession (cocher la ou les case.s. correspondante.s.)

Orthophoniste	<input type="checkbox"/>	Orthoptiste	<input type="checkbox"/>
Psychomotricien	<input type="checkbox"/>	Psychologue	<input type="checkbox"/>
Ergothérapeute	<input type="checkbox"/>	Pédopsychiatre	<input type="checkbox"/>

Autre (Préciser la profession) :

3) Depuis quand suivez-vous l'enfant et pour quel type de prise en charge ?

4) Quels sont les axes travaillés/méthodologie ?

5) Quelle est l'évolution de l'enfant et quelles sont les difficultés rencontrées dans votre prise en charge ?

6) Concernant le diagnostic des symptômes observés/objectivés quel est votre questionnement (suspicion de diagnostic, diagnostic différentiel, quelles pathologies) ?

7) Autres renseignements, commentaires :

Merci pour le temps que vous avez consacré à ces questions.

L'équipe du CERTA

+ bilan(s) du professionnel à joindre

Questionnaire à remplir par l'enseignant(e)

Concernant l'élève : en classe de :

Dans le cadre d'une demande de rendez-vous au Centre Référent des Troubles des Apprentissages (CERTA), nous aurions besoin d'informations concernant la scolarité de votre élève. Votre avis est très important pour que nous puissions avoir une vision plus globale des difficultés rencontrées par l'enfant.

1) Au niveau des apprentissages scolaires, comment situez-vous l'élève par rapport à la classe pour :

- Ses capacités verbales (expression orale, compréhension)

- Ses acquisitions en lecture et orthographe (déchiffrage, compréhension écrite)

- Ses compétences en mathématiques (numération, calculs, résolution de problèmes, géométrie)

2) Y a-t-il des adaptations pédagogiques ? Si oui, lesquelles ?

3) Est-ce que la question d'une orientation scolaire a été envisagée par l'équipe enseignante ? Si oui, laquelle ?

4) A-t-il rencontré la psychologue scolaire ? Si oui, en quelle année ?

Merci de communiquer les coordonnées de la psychologue si cela vous est possible

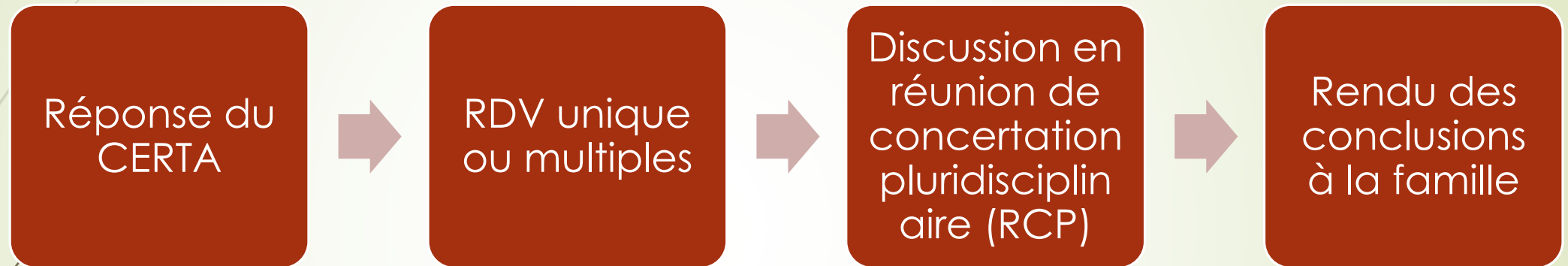
5) Quel est son comportement en classe, son attitude d'élève, ses relations avec ses pairs et l'adulte ?

6) Autres renseignements, commentaires :

Merci pour le temps que vous avez consacré à ces questions.

L'équipe du CERTA

L'évaluation au CERTA



- convocation avec un ou plusieurs RDV sur la journée (format « Hôpital de Jour »).
- L'enfant est amené par un responsable légal
- Prise en charge à 100% des bilans (sous réserve d'envoi par la famille au bureau administratif de la carte vitale et mutuelle)
- Restitution des conclusions en téléconsultation ou en présentiel en fonction des situations



Et après l'évaluation au CERTA ?

- Conclusion sur un diagnostic pour l'enfant et sa famille
- Préconisations:
 - soins,
 - Traitement,
 - aménagement de la scolarité
 - +/- Dossier MDPH ; orientation vers PCO ou SMR
 - Autres évaluations à distance...

- Suivi: au CERTA ou avec médecin référent